ACTUALITÉ

Retrouvez le marché cours Guynemer

Page 14

DOSSIER

Action publique : le budget 2012

Pages 8-9

ÉVÉNEMENT

Journées du livre sportif, les 13 et 14 avril

Page 16





PARIS-ROUBAIX

Paris-Roubaix, 7 et 8 avril



Le départ du 110 Paris-Roubaix aura lieu le dimanche 8 avril à 10h10, place du Palais.

Paris-Roubaix: Surprises sur les pavés

Course hors norme, anachronique et rustique, Paris-Roubaix offre toujours son lot de surprises et d'imprévus.

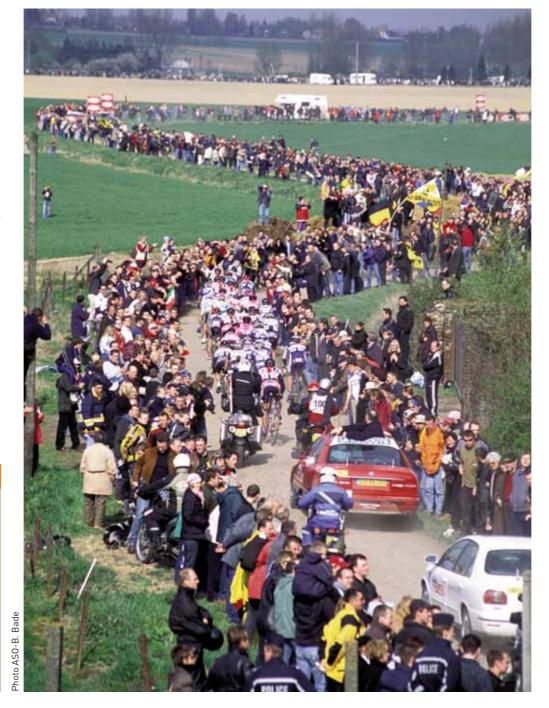
Boue ou poussière, douceur ou grand froid, vent défavorable ou pas, les chutes, les crevaisons et les embuches ponctureront la route du peloton tout au long de cette journée en "enfer".

L'année dernière le favori Fabian Cancellara vainqueur en 2010 pensait bien renouveler l'exploit, mais ce fut le belge Johan Vansummeren qui arriva en vainqueur au vélodrome de Roubaix, et qui brandit le pavé du vainqueur au nez et à la barbe du favori.

Cette année encore, les pronostics iront bon train et tous les regards se porteront sur le récent vainqueur du Tour des Flandres qui fait toujours figure de favori pour Paris-Roubaix.

Mais les surprises seront très certainement au rendez-vous.

Paris-Roubaix est aujourd'hui inscrite à l'UCI World Tour, calendrier international qui regroupe toutes les plus belles courses sur route du monde. Dix-huit équipes, les UCI ProTeams, y participent, un classement individuel, un classement par équipes et un classement par nations départagent les participants. L'UCI WorldTour 2012 a démarré en Australie le 17 janvier avec le Santos Tour Down Under et s'achèvera le 14 octobre avec le Tour de Beijing, en Chine.



Paris-Roubaix en chiffres



1 centimètre d'écart à l'arrivée en 1990 entre Eddy Planckaert et Steve Bauer.

4. Le record de victoires sur l'épreuve, détenu par le Belge Roger De Vlaeminck, qui a terminé neuf fois dans les trois premiers.

52. Le nombre de kilomètres de pavés répartis en 28 secteurs devenus mythiques: Arenberg, Orchies, le carrefour de l'arbre.

110° édition en 2012.

260 km entre la Place du Palais de Compiègne et le vélodrome de Roubaix

2 millions de spectateurs chaque année au bord des routes

Les 10 derniers vainqueurs de Paris-Roubaix

2001 - Knaven (PB)

2002 – Museeuw (Bel) 2003 – Van Petegem (Bel) 2004 – Backstedt (Sue)

2005 - Boonen (Bel)

2003 - Boorier (Bet) 2006 - Cancellara (CH) 2007 - O'Grady (Aus) 2008 - Boonen (Bel) 2009 - Boonen (Bel) 2010 - Cancellara (CH)

2011 - Vansummeren (Bel)

LES IMAGES DU MOIS



Le plan de financement de Paris Oise, port intérieur a donné lieu à la signature d'une convention cadre entre les différents partenaires du projet. Le montant de l'investissement s'élève à plus de 17 M€HT.



■Dominique Godard, président des Sauveteurs de l'Oise, reçoit les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Remise de médailles du travail par le sénateur-maire, Philippe Marini.





◆Les trophées de L' A'actes décernés à Maryvonne Meerschman, Jean-Louis Gallopin, Jordy Degras, Régis Dubois, Dominique Couespel.

15^{ème} Festival Les Composites▶ L'installation XYZT - Les Paysages abstraits, a émerveillé le public.





<25è™ Salon International des Œufs Décorés Les visiteurs étaient au rendez-vous.

Le salon d'armes anciennes et d'antiquités militaires du Schako > toujours très prisé des collectionneurs.





participent au challenge de la Ville de Compiègne.

Opération "Génération réussite" Cina lycéennes compiéanoises visitent le parlement européen.



M A .P2 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ..P11

PARIS-ROUBAIX. LES IMAGES DU MOIS - EDITORIAL P3 EXPRESSION LIBRE P13 SOLIDARITÉ - SANTÉ P5 ACTUALITÉ VIE PRATIQUE ..P15 ÉVÉNEMENT ..P16

Notre "Vivre ensemble"



Dans quelques jours aura lieu le 1er tour des élections présidentielles. Il s'agit évidemment d'un rendez-vous essentiel pour notre pays, et tous les médias lui accordent une grande place. Chaque prétendant s'y exprime largement, proposant ou critiquant, avec pragmatisme ou démagogie.

Si un scrutin est bien sûr un moment de confron-

tation de candidats, c'est aussi un débat d'idées, un temps privilégié de réflexion sur le sens à donner à l'action publique, sur l'état de notre société, ses besoins, ses attentes, ses défis.

Tous les 5 ans, autour des programmes présidentiels, s'esquissent des visions de la France et s'offrent à nos compatriotes des choix. Des chemins à emprunter ou à éviter. Alors que la mondialisation bouleverse notre quotidien, que nos références sont ébranlées, que les technologies remettent en question nos habitudes et nos façons de penser, que nos rythmes de vie s'accélèrent, il est indispensable de se demander ce qu'est la France, ce qu'elle souhaite devenir, et de bien identifier les solutions à adopter ainsi que les pièges à refuser.

Il convient donc de s'interroger sur notre "Vivre Ensemble". Car celui-ci ne va jamais de soi. C'est une subtile alchimie, une construction patiente et fragile, jamais figée, toujours à renouveler. Notre République est telle une mosaïque à façonner. La France est riche de sa diversité. Mais le poison de la division, si insidieux et si dévastateur, n'est jamais loin.

Grâce à son socle républicain et à ses valeurs permanentes, autour de sa culture, de sa langue, de son école, de son Histoire, de ses traditions, autour d'un projet national, la France a su fédérer son peuple. Ses peuples. Les Français d'Oc et d'Oïl, ceux d'Outre-Mer et enfin ceux qui, nés loin d'elle, ont choisi le drapeau tricolore.

"Vivre Ensemble", c'est d'abord respecter chacun. Avec ses différences. Qu'elles soient physiques, ethniques, politiques, religieuses, culturelles. Mais c'est aussi accepter et partager un cadre, des règles et un itinéraire communs.

La République ne saurait donc céder aux sirènes de quelque communautarisme sous couvert d'une fausse tolérance. Veillons à bien laisser fermée la boite de Pandore.

Et veillons à remettre au goût du jour le respect, cet élément indispensable à la vie en société, peut-être même la base fondatrice, la première pierre de notre civilisation. Le respect, c'est l'ouverture d'esprit mais pas le laxisme. C'est savoir écouter et regarder l'autre, accepter d'entendre ses différences, ses convictions, même si on ne les partage pas. C'est le refus de l'égoïsme et du repli. Ce respect, c'est d'abord dans la famille et à l'école qu'il s'apprend et se cultive. Car il n'est pas inné. Il s'enseigne donc. Et avant tout par l'exemplarité. Des parents, des enseignants, de ceux qui nous représentent. Le respect aussi, c'est une attitude qui commence par quelques petits gestes et mots simples, un savoir-vivre parfois oublié. Le respect, c'est enfin et surtout la reconnaissance que nous devons à la France qui nous protège et nous valorise, une France que nous devrons transmettre plus belle, plus attractive et plus forte...

> Philippe MARINI Sénateur de l'Oise Maire de Compiègne Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne

"Allô, Monsieur le Maire ..." 03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 23 avril entre 8h30 et 9h30

Réunion de quartier

Jeudi 12 avril à 20h45, pour les quartiers du Centre-Ville et du Petit-Margny, aux Salles Saint-Nicolas.





élégance

∞

décoration mobilier





SOLIDARITÉ-SANTÉ

Déjeuner croisière sur la Seine pour les aînés

Le CCAS de la Ville de Compiègne convie les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à Compiègne, à la sortie d'été pour un déjeuner croisière sur la Seine. Ce voyage se déroulera en deux fois : le mercredi 6 juin ou le mercredi 13 juin 2012.

Les inscriptions ont lieu à la mairie de Compiègne (bureau à droite en entrant dans le hall de l'Hôtel de Ville) du 2 mai au 18 mai 2012, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Il convient de se munir d'une carte d'identité, de la dernière facture d'EDF ou de téléphone du domicile et d'un chèque de 20 euros par personne qui sera rendu le jour du voyage.

Renseignements au 03 44 40 73 73

Instants détente et maquillage aux Restos du cœur

On connaît les Restos du Cœur pour l'aide alimentaire et humaine qu'ils apportent à ceux qui connaissent des difficultés. Depuis le début de janvier, les Restos offrent également un peu de bien-être sous la forme d'une séance de maquillage dispensée par Olivier, un maquilleur professionnel qui sait aussi écouter ses clientes d'un jour.



La ville offre les produits de maquillage et Olivier, maquilleur professionnel, met son temps à la disposition des bénéficiaires des Restos, deux après-midi par semaine.

"En fonction de nos listes de bénéficiaires nous distribuons des bons cinéma avec le Majestic ou des bons coiffeur avec l'institut DG formation. Ce temps de bien-être entre dans cet esprit d'apporter un petit plus à ceux qui font appel à nous" explique Marie-Thérèse Fontaine, responsable des Restos compiégnois. Tous les mardis et vendredis après-midi, Olivier est à l'œuvre dans un bureau mis à sa disposition au centre de distribution de la rue de Stalingrad. "Si une visiteuse le souhaite, je suis à son service pour la maquiller, ceci en fonction de ce qu'elle désire, maquillage de jour ou de soirée, conseils pour associer un maquillage à une tenue particulière. L'important est que ces visiteuses aient envie de se reprendre en main, de se maquiller à nouveau, bref de prendre du temps pour elles" explique Olivier. C'est le cas de cette dame qui ce jour-là a "osé" faire appel à ce service bien-être. "C'est bien car j'ai l'impression que l'on s'intéresse à moi". Au-delà de la technique de maquillage, Olivier privilégie cette écoute indispensable.

Face à lui se confient différents visages, de différents âges. "Ce service fonctionne bien, je reçois cinq à six personnes chaque après-midi et quand une personne n'a pas le temps, je la revoie une semaine plus tard" confie Olivier.

Un moment de maquillage qui se veut donc aussi instant de détente "pour penser à soi"

La Croix-Rouge de Compiègne crée son site internet

"L'objectif de ce site est de valoriser les actions de la Croix-Rouge menées dans le Compiégnois, d'inciter des bénévoles à venir renforcer nos équipes, d'obtenir de nouveaux postes de secours ou encore des dons pour faire vivre notre délégation" souligne Sylvia Favry, webmaster et bénévole au sein de la Croix-Rouge.

Sont ainsi présentées les actions menées pour répondre aux besoins des personnes en difficulté : le vestiaire, les aides financières et alimentaires, l'accompagnement des pensionnaires de la maison de retraite Fournier Sarlovèze ou encore le partenariat avec la Maison d'arrêt de Compiègne.

La mission de la Croix-Rouge dans le domaine de l'urgence et du secourisme postes de secours, formations aux gestes qui sauvent ou encore interventions lors de catastrophes – est également évoquée.

Informations sur : http://compiegne.croix-rouge.fr

Christian Lachenal à la tête du centre d'hébergement d'urgence

Christian Lachenal vient de prendre ses fonctions de directeur du Centre d'hébergement d'urgence de la rue Pasteur. Cet ancien commercial dans l'industrie du médicament souhaite mettre en pratique sa connaissance du management pour venir en aide aux sans domicile qui bénéficient de l'accueil mis en place par la ville.



Michel Le Carrerès et Geneviève Pouyet-Truchot, élus municipaux, ont accueilli le nouveau directeur Christian Lachenal.

"Il convient de prendre en compte les différentes personnalités" confie Christian Lachenal, le nouveau directeur du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. "Il faut souvent motiver les gens, leur redonner confiance en eux. Nous recevons ici des personnes qui vivent des choses difficiles, c'est essentiel de se rapprocher d'elles pour leur montrer qu'elles peuvent s'en sortir". L'aspect humain demeure pour Christian Lachenal la base de son action : "Ce sont effectivement des êtres humains qui connaissent des difficultés que tout le monde peut rencontrer un jour".

Père de trois enfants, Christian Lachenal s'est rapidement mis à l'œuvre dès son arrivée à Compiègne. "Il possède toutes les qualités exigées pour ce poste. Son expérience, notamment dans le domaine du management, constitue un atout essentiel" commente à son encontre Michel Le Carrerès, maire adjoint chargé de l'action sociale.

Saint-Côme en pointe contre le cancer du sein

L'appareil n'est certes pas imposant mais sa fonction permet de lutter avec plus d'efficacité encore contre le cancer du sein qui, chaque année, touche près de 50 000 femmes en France.



Le mammotome, nouvel équipement dont s'est dotée la clinique Saint-Côme, apporte un "plus" considérable dans la détection du cancer du sein.

Ce mammotome, terme officiel, permet aux patientes dont la mammographie a révélé une suspicion de cancer, de subir un prélèvement sans connaître les inconvénients dus à cet acte. Ici plus de chirurgie et donc d'anesthésie générale et d'hospitalisation. L'appareil, dont à l'heure actuelle seuls le CHU d'Amiens et la clinique Saint-Côme sont dotés en Picardie, offre la possibilité de procéder à cet indispensable prélèvement avec une seule anesthésie locale. Grâce à l'image radiologique composée à partir de deux capteurs espacés de 15 degrés, le praticien peut "cibler" la zone à prélever au millimètre près. De plus la sonde est capable de capturer plusieurs tissus en n'exigeant qu'une petite incision de 3 à 4 millimètres.

Pas de cicatrice donc et la sortie en fin de journée de la patiente dont l'examen n'aura nécessité que trente à quarante minutes.

De plus, la qualité des prélévements et la précision de la machine sont gages d'une qualité de résultats et de fiabilité du diagnostic apporté par deux spécialistes pour une double lecture. "C'est un confort pour la patiente et surtout cet équipement permet de réduire le délai moyen entre la détection apportée par la mammographie et l'intervention nécessaire à l'éradication d'un cancer. Ce délai est passé de 44 à 35 jours" explique le Dr Carteret, spécialiste du service de radiologie de la clinique Saint-Côme.



TRAVAUX

Coup de jeune pour l'Office de Tourisme

Quatre semaines de travaux ont été consacrées à la rénovation et à la modernisation des locaux de l'Office de Tourisme. Les aménagements, réalisés sur une durée volontairement courte, permettent désormais d'accueillir tous les publics dans des conditions optimales.



L'inauguration des nouveaux locaux de l'Office de tourisme de l'ARC a permis d'apprécier l'ambiance modernisée de cette institution.

Visiteurs et personnel bénéficient dorénavant d'un espace d'accueil et d'exposition agrandi et lumineux grâce à la suppression des deux sas en verre de l'entrée et à l'installation d'une banque d'accueil contemporaine plus spacieuse. Un accès pour les personnes à mobilité réduite a également été prévu de même que des présentoirs accessibles à tous. Par ailleurs, de la documentation à destination des malvoyants est en cours de réalisation.

"Un office de tourisme est en général l'un des premiers lieux où se rendent les touristes en arrivant dans une ville. Près de 90 000 personnes - touristes, Compiégnois et résidants de l'Agglomération de la Région de Compiègne – passent ici chaque année pour recueillir renseignements, conseils, documentation... La précision et la qualité des informations, mais aussi l'accueil, la fonctionnalité et la convivialité des lieux, constituent une véritable vitrine de la Ville et de la région" souligne la directrice, Laurence Francart. "De plus, grâce à ces nouveaux agencements, l'Office de tourisme va pouvoir postuler au label Tourisme et handicap en 2012 et se positionner sur les nouveaux critères de classement".

Concilier modernité et respect du patrimoine

Pour l'ARC et le service Architecture de la Ville de Compiègne en charge du chantier, la difficulté majeure était d'apporter de la modernité aux lieux et de privilégier l'accès pour tous, tout en respectant le monument historique classé que représente l'Hôtel de Ville.

"L'aspect historique n'a pas été oublié grâce à la mise en valeur des vitraux et des volumes, la pose d'un sol imitation bois et un choix de couleurs douces et chaleureuses" précisent les architectes de la Ville. "L'aspect contemporain a quant à lui été travaillé à travers la banque d'accueil, le faux plafond et un éclairage basse consommation offrant une lumière diffuse. Enfin l'accès des personnes handicapées, rendu impossible place de l'hôtel de ville en raison des différents niveaux de sol, est prévu par le Passage de l'Arsenal, face à l'entrée du musée de la Figurine Historique, et sera facilité grâce à une rampe escamotable".

Coût de l'opération : 70 000 euros.

Les cours d'immeubles pour la plupart fermées

Sur les treize grandes cours d'immeubles que comprend le centre-ville de Compiègne, dix sont désormais fermées.



Françoise Trousselle, adjoint au maire déléguée pour le centre-ville et le Petit-Margny, devant la nouvelle "cour privée" située à proximité de la gare.

Au fur et à mesure, les cours du centre-ville ont vu leur accès limité aux seuls habitants des immeubles concernés. Les copropriétaires ont en effet pris la décision de doter les accès de ces résidences de grilles pour empêcher le stationnement sauvage des véhicules n'appartenant pas aux habitants des lieux et pour permettre une plus grande sécurité, certaines de ces cours étant squattées régulièrement par des personnes sans domicile fixe.

"Ces cours intérieures, propres au centre-ville et au quartier du Petit-

Margny étaient devenues un véritable problème pour les riverains" confirme Françoise Trousselle, adjoint au maire déléguée pour le centre-ville et le Petit-Margny. "Passage de piétons mais surtout stationnement sauvage, problèmes d'hygiène et d'insécurité, aucune gestion de l'éclairage, des assurances et des droits de propriété..., il n'était plus possible pour les habitants d'utiliser ces cours dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, avec celle de la gare, la dernière en date, dix cours ont été fermées, retrouvant ainsi leur vocation de "cour privée"".

Les toitures du Palais remises à neuf

D'imposants échafaudages recouvrent depuis plusieurs semaines certains murs du Palais de Compiègne. Ce sont là les signes extérieurs d'un vaste chantier de rénovation entamé dans les années cinquante qui va trouver sa conclusion en janvier prochain. D'importants travaux menés sous la conduite de l'OPPIC, la direction des opérations du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture, et de Eric Pallot, architecte en chef des bâtiments historiques.



Les échafaudages recouvrent les murs du Palais de Compiègne pour d'importants travaux de rénovation de la toiture.

De fait le chantier s'avère impressionnant pour peu qu'on l'observe par le dessus. Car ce sont 1 600 m² de toiture qui font l'objet d'une totale rénovation. Si actuellement ce sont les ailes extérieures, nord et est, qui sont l'objet de toutes les attentions de la vingtaine d'ouvriers en action sur ce chantier, l'été et l'automne prochains seront mis à profit pour passer à la partie centrale du bâtiment. Des travaux qui se sont étendus il y a quelques jours à la toiture proche du petit pont reliant le Théâtre impérial au Palais. Ce sont bien évidemment des entreprises très spécialisées qui sont à l'œuvre, qui doivent observer des précautions particulières et faire preuve de leur savoir-faire.

taurée de même que la charpente et les maçonneries accolées. Des précautions qu'il convient également de déployer afin de respecter le cadre de vie de certains habitants des lieux. Le Palais accueille en effet une colonie de chauves-souris, Pipistrelles et Grand mutin, espèces protégées qui séjournent dans les charpentes de l'édifice. Des prescriptions spéciales ont dû être observées afin de ne pas déranger ces chauves-souris.

La couverture en ardoise va être ainsi res-

Les produits utilisés ne sont pas toxiques et des petites ouvertures sont aménagées afin de laisser le passage à ces hôtes particuliers.

TRANSPORTS URBAINS

Ligne 3/4 : un bus toutes les 30 minutes

En octobre 2011, suite à la refonte de la ligne 5, l'itinéraire de la ligne 3/4 avait été étendu jusqu'au Centre Hospitalier de Compiègne (terminus Belin). Pour mieux répondre aux attentes exprimées par les usagers, l'ARC en charge des transports intercommunaux a décidé d'améliorer l'offre de service sur cette ligne.



Un cadencement à 30 minutes est mis en place sur la ligne 3/4.

"A compter du 2 avril, les horaires de la ligne 3/4 seront modifiés pour donner plus de régularité au passage des bus dont le cadencement pouvait osciller entre 15 et 50 minutes. Désormais, un bus passera toutes les 30 minutes" explique Nicolas Leday, élu en charge des Transports. "Quatre services par jour seront donc ajoutés pour garantir cette amplitude horaire". De nouveaux horaires qui permettront également d'assurer des correspondances optimales avec les départs et arrivées de trains aux heures de pointe.

Par ailleurs, un nouvel arrêt "Rue de Paris" sera créé à l'angle du boulevard des Etats-Unis et de la rue de Paris.

Ce nouveau dispositif est mis en place avec le soutien financier du Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise. ■

DOSSIER



Eric de Valroger, maire adjoint délégué aux finances et conseiller général

ACTION PUBLIQUE: LE BUDGET 2012

Le budget d'une commune a pour vocation de prévoir et d'autoriser les dépenses et les recettes qui permettront à la municipalité de mettre en œuvre ses projets pour l'année civile.

Le Maire avec l'aide de son adjoint aux finances, Eric de Valroger, a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec l'ensemble des services de la mairie et plus particulièrement avec les services financiers.

∠ Comprendre le budget de la ville

Le débat d'orientation budgétaire qui précède l'adoption du budget a pour vocation de préciser les choix de développement qui seront réalisés. Dans un second temps, le conseil municipal délibère et adopte le budget au plus tard le 31 mars de l'année auquel il s'applique.

Le budget des collectivités territoriales doit être en équilibre : les dépenses ne peuvent pas être supérieures aux recettes. Il est constitué en deux grandes catégories : le fonctionnement et l'investissement.

Le budget de fonctionnement

Il est constitué des dépenses courantes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services : l'entretien des espaces verts, le chauffage des bâtiments publics, l'achat du matériel courant, les salaires des personnels ou encore les subventions aux associations. Ces dépenses de fonctionnement sont financées par les recettes de la ville comme les droits d'entrée à la piscine, aux musées, par les produits domaniaux et par les recettes fiscales (taxe d'habitation et taxe foncière). L'Etat participe sous la forme de dotations.

Le budget d'investissement

L'investissement regroupe toutes les opérations destinées à augmenter la valeur du patrimoine de la ville. Il s'agit notamment des équipements comme les constructions d'écoles, de crèches, d'installations sportives ou l'acquisition de matériels durables.

Les dépenses d'investissement sont financées par des subventions spécifiques de l'Etat et autres collectivités publiques, par l'emprunt et l'autofinancement de la ville.

∠ Les impôts locaux

Qu'est ce que la taxe d'habitation?

La taxe d'habitation est un impôt payé par toutes les personnes occupant un logement qu'elles soient propriétaires ou locataires. La taxe est calculée en fonction de la valeur locative brute évaluée par les services fiscaux sur la base d'un an de loyer théorique aux conditions du marché.

Plusieurs éléments entrent dans son calcul comme la superficie du logement, son niveau de confort, la qualité de sa construction et son emplacement géographique.

La taxe foncière sur le bâti

La taxe foncière s'applique aux propriétaires de biens immobiliers. La base d'imposition correspond à 50 % de la valeur locative cadastrale.

Certains bâtiments sont exonérés comme les bâtiments publics et culturels, ou certains logements sociaux ou logements neufs. Les personnes handicapées sont également exonérées.

La taxe foncière sur le non bâti

Cette taxe s'applique aux propriétaires de terrains non bâtis. La base fiscale est constituée de 80 % de la valeur locative cadastrale.

Ces taxes sont calculées à partir d'une base fiscale qui est transmise par les services fiscaux à la commune. Cette base est ensuite multipliée par le taux d'imposition qui lui est voté en conseil municipal.

En 2010, pour la taxe d'habitation, le nombre de foyers fiscaux (ou de rôles émis) était de 19 432 avec 2 267 foyers exonérés.

DOSSIER

QUAND LA MAIRIE REÇOIT 1 000 EUROS D'OÙ VIENNENT-ILS ?



336 euros

Dotations de l'Etat Subventions 180

Taxes sur l'électricité Droits de mutation Dotations de l'ARC 310

Taxes foncières
Taxes d'habitation

40

Produit des services

97

euros Emprunts 37

Divers dont produits des cessions

QUAND LA MAIRIE DÉPENSE 1 000 EUROS OÙ VONT-ILS ?



Culture



Enseignement 1er degré



Sécurité



Rénovation urbaine



Services généraux



Sports

Interventions sociales et aides à la famille



Espaces verts



Voirie, propreté, éclairage



Remboursement de la dette

Cet exemple se base sur 1 000 euros comprenant le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. (Budget 2012)

Fiscalité	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'Habitation	13,32 %	13,45 %
Taxe sur le Foncier Bâti	24,20 %	24,44 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	53,92 %	54,46 %

≥ Eric de Valroger explique les enjeux du budget 2012

Eric de Valroger, maire adjoint délégué aux finances et conseiller général répond aux questions de votre journal municipal et fait le point sur le budget de l'année 2012.

CNV: Pouvez-vous nous présenter les grandes orientations budgétaires de cette année 2012 ?

Eric de Valroger : "Contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement avec la stabilisation des charges de personnel et des charges à caractère général tout en maintenant la qualité du service public, maintenir les subventions aux associations à leur niveau de 2011, sont les objectifs principaux que s'est fixée la ville de Compiègne. Nous avons souhaité avec Philippe Marini modérer l'évolution de la fiscalité des ménages en considérant que les temps sont durs pour tous et qu'il faut absolument éviter de contribuer à la dégradation du pouvoir d'achat".

CNV : Mais allez-vous pouvoir maintenir le service public à la même hauteur que les années précédentes ?

EDV : : "Continuer à faire de Compiègne une ville agréable à vivre avec des équipements et des services de qualité reste l'objectif Numéro 1.

En décidant de rénover la rue Saint-Corneille et la rue du Change, en procédant à des aménagements qui permettront une meilleure fluidité de la circulation en continuité de l'ouverture du pont Neuf, nous répondons très concrètement à ce souci de qualité de vie".

"Outre les programmes structurants pour le développement du centre-ville, la réhabilitation du Clos des Roses sera poursuivie de même que l'opération d'aménagement de la ZAC du camp de Royallieu. Enfin, une attention particulière est portée au secteur de la petite enfance avec l'augmentation significative du nombre de places offertes dans les crèches. Celle de Royallieu verra la création d'une structure multi-accueil de 25 berceaux et bénéficiera de travaux de rénovation. Nous contribuerons à l'extension de celle de la Croix-Rouge".

CNV : Pour réaliser ces projets la ville doit emprunter, alors comment éviter l'endettement ?

EDV: "Malgré ces programmes ambitieux, la Municipalité s'efforce de limiter le recours à l'emprunt en s'interdisant d'augmenter le volume total de l'endettement.

Grâce à d'importantes économies de gestion, nous augmentons l'autofinancement, ce qui nous permet ainsi de financer une partie de nos projets d'investissement avec des fonds propres".

CNV : Quelles sont les contraintes auxquelles vous devez faire face en cette période de crise, et quelles en sont les conséquences pour la collectivité ?

EDV : "Les contraintes auxquelles nous sommes confrontées tiennent principalement à la rareté des

prêts bancaires. Les établissements bancaires, obligés selon les accords européens d'augmenter leurs capitaux propres et leur niveau de liquidités sont moins enclins à prêter aux collectivités territoriales.

Le prêteur habituel, Dexia Crédit local, a en fin d'année 2011 disparu de cet environnement et nous sommes en attente d'une nouvelle entité qui regrouperait l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations et la banque Postale. De plus dans ce contexte de rareté de l'offre bancaire, les taux pratiqués sont élevés. Le taux fixe de 15 ans est actuellement coté entre 5 et 6% alors que l'an dernier à pareille époque les taux étaient inférieurs à 4 %. Malgré ces difficultés notoires, la ville entend rester optimiste et poursuit sa volonté d'être un acteur économique de poids en donnant du travail aux entreprises, notamment à celles du bâtiment".



Vue de synthèse de la nouvelle rue Saint-Corneille.







Sanofi recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel: 03.44.38.44.38 - Fax: 03.44.40.49.49
@mail: compiègne@sanofi-aventis.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

50% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com





sur présentation de ce coupon

Compiègne : ZAC de Mercières 03 44 86 53 07



4 centres pour mieux vous servir

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Intégrer une classe préparatoire à Compiègne : de multiples avantages !

Vous souhaitez intégrer une école d'ingénieurs ou passer des concours mais préférez passer par deux années de classes préparatoires, le lycée Pierre d'Ailly offre aux étudiants la possibilité de commencer à Compièqne des études supérieures en classes préparatoires littéraires ou scientifiques. Un véritable tremplin pour la poursuite d'un cursus réussi.



Le lycée Pierre d'Ailly offre aux étudiants la possibilité de commencer à Compiègne des études supérieures en classes préparatoires littéraires ou scientifiques.

Contrairement à certaines idées reçues, cette formation est accessible à tout étudiant sérieux et travailleur. "C'est par cette voie que, chaque année, des élèves d'origines diverses réussissent les concours d'entrée aux grandes écoles, et cela fait d'elle un véritable ascenseur social" souligne le Proviseur du lycée Pierre d'Ailly, Denis Troisbé-Baumann. Les débouchés sont divers et nombreux : en sciences par exemple, tous les élèves de deuxième année intègrent une école d'ingénieurs parmi plus de 200 proposées sur les différents concours (Mines-Ponts, Centrale, CCP, E3A...). De plus, le lycée a signé des

conventions avec l'UTC et l'ESCOM permettant aux étudiants de poursuivre leurs études dans ces écoles. En lettres, les élèves, au bout de deux ans, peuvent viser l'admission aux concours des ENS (Ecoles Normales Supérieures) mais aussi, par exemple, aux IEP (Sciences Po) et autres écoles de journalisme ou de commerce. Beaucoup d'anciens élèves, actuellement en situation professionnelle, viennent vanter dans les forums les mérites du cursus suivi.

"L'avantage certain de la prépa dite de proximité, comme celle de Compiègne,

réside dans la dimension humaine des classes" précise Pascale Garrione, professeur en classe prépa scientifique. "Ici, les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé, de conditions de logement facilitées par un accueil prioritaire à l'internat et d'une information étoffée sur les débouchés de ces classes".

Un avis que partage aussi Rémi Lassale, professeur de lettres qui officie au sein de la classe prépa littéraire. "J'enseigne le latin et le grec et les élèves reçoivent cet enseignement avec un grand bonheur. C'est pour eux une chance inégalable de

débuter une discipline qu'ils n'ont pu aborder au collège. Et ici les conditions sont exceptionnelles pour approfondir cet enseignement".

Pour contacter les professeurs

mpsidailly@free.fr pcsidailly@hotmail.fr khagnedailly@hotmail.fr

Et consulter le site du lycée : http://etablissements.acamiens.fr/0600014P/

Hugo Muller, 20 ans, veut devenir ingénieur dans l'aéronautique

Il fréquente la classe préparatoire scientifique du lycée Pierre-d'Ailly, "une véritable chance" selon ce Compiégnois qui peut ainsi consacrer plus de temps à son travail et éviter de longs temps de transports. "Etre à Compiègne est un atout énorme, on connaît bien l'environnement qui est propice aux études et les profs sont très bons, ils font vivre leurs cours".

Pour le jeune homme, la classe prépa se révèle une belle opportunité : "Elle peut ouvrir de très nombreuses portes, ce qui

est important pour moi qui ai choisi les sciences physiques et la chimie" explique Hugo pour qui l'impression globale d'une telle classe est bonne. "On y adopte un rythme de travail plus soutenu car après les cours vers 17 h, on travaille encore chez soi jusqu'à 22 h environ mais je ne regrette vraiment pas car l'acquisition de ces méthodes de travail et le rythme appuyé faciliteront une entrée dans une grande école. En fait, je suis satisfait car si l'on travaille beaucoup, on sait pourquoi" conclut le jeune homme.



Tél. 03.44.83.41.07



Objets et mobiliers de décoration anciens et contemporains
Confection d'ameublement
Réfection de siège
Patine à la demande

Ouvert du jeudi au dimanche toute l'année de 14h à 19 h

36 rue de Fauville - 60280 Bienville Port.: 06 42 22 98 72 www.decor-de-charme.com



RS Riches Sébastien

MATERIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT









157, rue de la République - 60280 CLAIROIX © 03 44 90 47 47 - Fax 03 44 90 47 49 E-mail: contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition "Au Fil de l'Eau"

Nos horaires d'ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30 le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30







EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Parlons de nos archives!



Savez-vous que l'origine de nos archives municipales remonte à la fondation de la ville de Compiègne ? Mémoire de la ville, elles se développent au même rythme que l'institution municipale

au cours des siècles.

Un peu d'histoire

Longtemps conservées au cœur de l'Hôtel de Ville, elles ont fait l'objet d'attentions particulières. Comme par exemple lors du premier conflit mondial au moment de l'évacuation de la Mairie, en mars 1918, la municipalité a pris soin de prendre avec elle une partie importante des anciennes archives et des registres d'Etat-Civil.

Grâce à cela, Compiègne est en possession du fonds d'archives communales le plus riche du département de l'Oise tant sur le plan de l'ancienneté des fonds, qui remontent au XIIème siècle, et donc de leur préciosité, que sur le plan de leur taille (environ 1.5 kilomètre linéaire).

En 1991, un service d'archives est créé au sein de l'administration municipale afin de gérer au mieux les différentes archives composant ce fonds.

Que trouve-t-on dans nos Archives?

- Le fonds ancien (1153-1789) dans lequel se trouvent les pièces les plus précieuses de l'histoire de notre commune comme les chartes de la ville dont celle de 1153, ou les actes royaux. Ce fonds comprend aussi notre premier registre paroissial datant de 1554 ainsi que l'ensemble des délibérations prises par la ville à partir de 1404.

- Le fonds moderne reflète le fonctionnement ainsi que l'accroissement des missions de l'administration communale entre 1790 à 1975. Ce fonds, lui aussi, accueille de très beaux documents comme l'état des doléances présentées aux Etats généraux de 1789 par les différents corps de la ville.

- Le fonds contemporain qui est constitué d'archives produites de 1976 à nos jours. Ce fonds est le seul qui continue à être alimenté régulièrement par les versements des services municipaux.

Nos projets pour les archives

La municipalité souhaite, dans les années à venir, valoriser ces fonds exceptionnels en les présentant par des actions pédagogiques permettant de découvrir les plus beaux documents numérisés ou lors d'expositions thématiques à venir, comme 1 000 ans d'écriture dans l'Oise, qui sera présentée à Saint-Pierre des Minimes au printemps 2013, grâce aux Archives Départementales de l'Oise, avec la collaboration des Musées et des Bibliothèques de la Ville.

Certains documents d'archives sont d'ores et déjà accessibles depuis le site (http://archives.compiegne.fr), comme les registres d'état civil.

Nous sommes convaincus que faire connaître le passé donne des repères solides pour aborder le futur. Et nos archives en sont un témoin incontournable.

Marie-Claire GARREAU

Adjoint au maire Chargée de la culture et des équipements culturels

La Fonction de président de la République : Fiction ou Fantasme ?



L'élection présidentielle qui se profile à l'horizon avec le ballet incessant des candidats, donne assurément le prétexte pour réfléchir sur les motivations de ceux qui aspirent à assumer la

fonction de gardien de la Constitution. Bien évidement, tout citoyen, s'il remplit les conditions définies par notre Constitution et le code électoral, a le droit de présenter sa candidature à une élection présidentielle. Vouloir prendre en charge le destin d'une communauté nationale est une noble ambition. Du reste, c'est l'ambition tout court qui guide inexorablement la vie d'une personne. Ce n'est pas pour rien que le sociologue allemand, Norbert Elias affirmait de façon lapidaire que pour connaître un individu, il faut connaître les ambitions auxquelles il tend à réaliser et sa vie n'aura de sens que s'il parvient à les réaliser.

Mais il faut reconnaître que, pour la prochaine élection présidentielle, il existe des candidats fantaisistes et fantasques qui n'ont qu'une simple vision sommaire et parcellaire des responsabilités de la fonction. Heureusement que les 500 signatures constituent à ce niveau un élément fondamental de sélection. Ce qui est surtout inquiétant, c'est de voir des candidats déclarés se retirer subitement après avoir suscité soit de l'espoir chez certains, soit de la moquerie chez les autres. Quelles que soient les raisons avancées, cela prouve qu'ils n'ont pas bien pris la mesure, la gravité et la sacralité de la fonction. On ne s'im-

provise pas Président, on le devient à la suite d'un parcours "politique" honorable ponctué par une volonté ferme de servir honnêtement sa nation tout en ayant comme sacerdoce de veiller au respect de la dignité des populations qui la composent. Et au bout, la récompense sera forcément une consécration par le sacre électoral du suffrage universel.

Autant dire que les rêves ne suffisent pas pour être candidat. Il faut des dispositions certaines, une bonne organisation soutenue par une équipe dévouée, un travail minutieux, bien orchestré et sans amateurisme et non pas surfer sur la peur ou transformer le choix des Français en un référendum populaire. Chers candidats : plus de rigueur dans les discours et dans les actes, plus de conviction éthique et d'humilité (une qualité rare en politique)! Quelques affiches de nos candidats sont pleines d'enseignement, au hasard et à tout seigneur, tout honneur ! Regardons l'affiche du candidat Sarkozy : désir ardent de pouvoir ou la passion aveugle. François Hollande : le changement c'est maintenant (une personnalisation rampante) et après la victoire on fait quoi ? François Bayrou le fait dans une communication décalée. En cette période d'élection nous devrions apprendre à nos candidats à sourire davantage. Quel est le leader politique qui sourit vraiment en public ? Les Français ont besoin aussi de vos sourires radieux qui les rassurent, de votre nature humaine, trop humaine d'ailleurs.

Oumar Ba

Conseiller municipal délégué à l'Intégration, au respect de la diversité

OPPOSITION

Après la perte du triple A, l'étranglement des collectivités locales ?

Les élus, toutes collectivités confondues, retiennent leur souffle en ce début d'année.

Avec la crise financière qui n'a pas fini de vomir ses sept plaies, la quadrature budgétaire s'annonce plus que jamais un exercice périlleux.

En jeu, l'emploi local, le service public et le cadre de vie de tous.

Dette : on n'emprunte qu'aux riches

La dette nationale est passée en cinq ans de 1 200 à 1 700 milliards pour grimper à 85 % du PIB. En cause les allégements fiscaux des plus aisés à partir des années 90 avec une accélération sensible sous les gouvernements Fillon.

Or ce sont les excédents financiers des plus fortunés qui se retrouvent prêtés à l'Etat sous forme de dette publique et pas l'inverse.

Conséquence, sur les 250 milliards ponctionnés chaque année aux contribuables via la TVA et les impôts, 50 milliards retournent

aux allégés fiscaux sous forme d'intérêts... Derrière le discours des déficits, se cache un Etat qui devient le percepteur d'une dîme sur les populations au bénéfice des plus riches.

Le tour de vis de l'Etat aux collectivités

Ce faisant l'Etat réduit dans ses marges d'intervention, a déjà gelé sur deux années consécutives ses financements directs aux collectivités et continuera en 2013.

Le 7 novembre, il décidait un passage du taux réduit de TVA de 5,5 à 7% ce qui impacte dépenses et recettes des prestations de service.

Les marges de collectivités s'en trouvent brutalement et mécaniquement réduites avec un besoin structurel de recourir à l'imposition et l'emprunt accru d'autant.

Dexia : un trou béant de 13 milliards

Or comble de malchance, le recours à l'emprunt n'a jamais été aussi compromis.

Après la mort clinique de Dexia, la banque des collectivités fauchée par la crise, 13 mil-

liards sur 22 vont manquer au financement des investissements locaux.

Quant aux autres établissements bancaires, ils sont peu intéressés par un marché réputé peu rentable et dont les conditions d'octroi se sont raidies (accords Bâle III). Conséquence, bon nombre de programmes de travaux publics pourraient être reportés, gelés ou tout bonnement annulés.

Si les choses ne s'arrangent pas, les professionnels du BTP anticipent déjà la suppression de 10 000 emplois dans la branche.

A Compiègne, du vice à la nécessité et de la nécessité à la vertu

La Ville a anticipé la baisse des aides de l'Etat pour son prochain budget et nous avons vu que cette contrainte est exogène.

Pour autant, la Cour Régionale des comptes avait épinglé sa responsabilité personnelle dans une dérive financière attendue : emprunts toxiques et surtout autofinancement négatif.

Depuis plusieurs années, la Ville ne peut

plus financer en propre ses projets et l'emprunt est son seul recours.

La Ville se flatte d'avoir augmenté le volume de ses remboursements de capital (en partie en soldant des encours toxique) grâce à une gestion rigoureuse.

En fait, elle doit surtout veiller, notamment dans le contexte du crible bancaire actuel, à maintenir sa capacité à emprunter pour continuer sa fuite en avant, cela au prix d'une compression des dépenses de fonctionnement et des hausses récentes des pressions fiscales.

Les élus de gauche Frédéric Pysson, Solange Dumay, Olivier Koval, Anne Serret, Michel Fumagalli, Théodora Goma-Ballou, Jean-Marc Iskin **COMPIÈGNE NOTRE VILLE - AVRIL 2012**

Alain Storck, nouveau directeur de l'UTC

Administrateur provisoire de l'UTC depuis septembre 2011, Alain Storck vient d'être nommé pour 5 ans à la tête de l'Université de Technologie de Compiègne.



Alain Storck prend la direction de l'UTC.

Ses compétences et sa reconnaissance en matière de recherche et de transfert de technologies, mais aussi sa volonté de faire de l'UTC un élément moteur dans la construction d'un écosystème local de l'innovation, ont été des facteurs déterminants dans la nomination d'Alain Storck à la direction de l'université compiégnoise.

Un engagement universitaire reconnu

Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques et titulaire d'un doctorat ès Sciences physiques en génie des procédés, Alain Storck se consacre jusqu'en 1991 à des activités de recherche en génie électrochimique avant de prendre la direction de l'ENSIC-INPL à Nancy, puis de 2001 à 2011, la tête de l'une des plus grandes écoles d'ingénieurs de France, l'INSA de Lyon.

Son engagement universitaire l'a également conduit à occuper de nombreuses responsabilités notamment au sein du Comité scientifique et technique du CEA, du Conseil National des Universités, du Comité National de la Recherche Scientifique ou encore du Conseil économique et social de la région Rhône-Alpes et à présider durant neuf ans l'Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes et la commission Recherche et Transferts de la Conférence des Grandes Ecoles.

"Evoluer vers une Université Européenne de Technologie"

L'ambition affichée par le nouveau directeur de l'UTC est claire : "Evoluer vers une Université Européenne de Technologie" mais pour cela, l'UTC doit fonder son développement sur une nouvelle vision du rôle de l'université pour que celle-ci devienne une pépite dans son territoire en même temps qu'elle affirme son positionnement européen au plan géographique et culturel.

Alain Storck souhaite ainsi poursuivre la construction d'un écosystème de l'Innovation et de la Créativité à Compiègne, un projet qui doit fédérer autour de l'UTC les entreprises et les collectivités locales. "L'établissement dispose déjà de nombreux atouts et les investissements d'avenir serviront de leviers" confie le directeur de l'UTC.

"L'UTC doit donc se doter d'un moteur transformant ses valeurs ajoutées académiques en richesses pour le territoire tout en définissant des orientations de stratégie partagée avec des partenaires institutionnels, économiques et sociaux afin de devenir un acteur de premier plan".

www.compiegne.fr mis en ligne

Le nouveau portail internet a été lancé sur le web. Plus pratique, plus clair, www.compiegne.fr vous informe sur l'actualité et les services de la ville de Compiègne, de l'agglomération, mais aussi et c'est la nouveauté, sur l'ensemble des communes de l'ARC.



Vous voulez connaître la date du prochain conseil municipal de La-Croix-Saint-Ouen, trouver un moyen de garde pour votre toutpetit ou emprunter un livre à la médiathèque de Margny?

Rien de plus simple. En vous connectant sur www.compiegne.fr, vous trouverez les réponses à vos questions.

CCI**: une pause en 2012

Pas de CCI cette année ! La traditionnelle épreuve équestre qui réunissait les jeunes chevaux en début de saison, au mois d'avril, autour d'un parcours mêlant dressage, cross et saut d'obstacle, n'aura pas lieu cette année.

Après 20 ans d'une organisation minutieuse du CCI**, l'association Compiègne équestre, présidée par Monique Marini se concentre désormais sur de nouvelles épreuves équestres qui raviront les Compiégnois. Les amateurs de ce sport et de spectacle sont conviés à découvrir le dressage lors des Internationaux de fin mai (31 mai-3 juin) qui se tiendront au terrain du Grand Parc et lors du Pro Elite des 5 au 7 octobre.

Le programme complet des Internationaux de dressage vous sera présenté dans Compiègne Notre Ville.

Retrouvez le marché cours Guynemer Le mercredi et le samedi matins



Le marché déménage cours Guynemer durant la durée des travaux de la rue Saint-Corneille.

A partir du 11 avril, le marché alimentaire (actuellement situé rue Saint-Corneille, Place du Change et rue Charles le Chauve) ainsi que le marché non-alimentaire de cour le Roi seront déplacés provisoirement sur la dalle du parking Solferino (cours Guynemer) et sur le cours Guynemer.

Ce déplacement correspond à la durée des travaux de réaménagement de la rue Saint-Corneille.

Les marchés des mercredis et samedis seront donc momentanément déplacés dans le bas de la rue Solferino jusqu'à la fin des travaux prévue fin août.

SNCF : une nouvelle motion est votée pour dénoncer les nouveaux horaires de train

Les élus de l'Agglomération de la Région de Compiègne se mobilisent pour dénoncer les nouveaux horaires de train liés à la mise en place du cadencement et adoptent à l'unanimité une motion. Sous la présidence de Philippe Marini, le texte suivant a été voté :

"Lors de sa séance du 9 novembre dernier, le Conseil d'Agglomération a adopté une grille horaire proposée par la SNCF à compter du 11 décembre 2011 et qui s'est traduit par une diminution sensible du nombre de trains directs depuis Compiègne, notamment vers Paris et par l'allongement des temps de trajets, en particulier aux heures de pointe le matin.

Cette motion adressée au Président de la SNCF n'a pas donné lieu, à ce stade, à une prise en compte satisfaisante des doléances exprimées puisque la réponse faite par la Direction de la SNCF ne traduit aucun engagement suffisant de nature à répondre aux légitimes attentes de nos concitoyens, usagers d'un service public dont la qualité est à présent fortement dégradée.

Ceci est notamment illustré par le train de 7h46 en gare de Compiègne dont la surcharge est inadmissible, ce qui soulève la colère pleinement fondée des usagers qui ont vu disparaître, depuis la mi-décembre, les

trois trains directs circulant entre 7h et 8h. Dans ces conditions et face à la persistance motion dénonçant le contenu de la nouvelle des difficultés quotidiennes qui frappent les usagers du service, il est proposé aux élus de l'ARC de s'élever à nouveau contre les mesures prises, sans concertation, par la SNCF depuis la mi-décembre 2011.

> Les élus demandent instamment la tenue d'une table ronde réunissant la Direction de la SNCF, des représentants de l'ARC, des membres du Comité de Lignes (associations d'usagers) et des représentants de la Région Picardie afin de proposer de réelles réponses soit par de nouveaux horaires soit par la mise en place de nouveaux sillons".

> Cette nouvelle motion votée le 23 février dernier a été adressée au Président de la SNCF. Elle semble avoir été entendue puisque l'on constate une première réaction de la SNCF pour améliorer la régularité des trains et augmenter la capacité de certaines rames sur la ligne Compiègne-Paris.

VIE PRATIQUE

ÉLECTIONS 2012

Les Français seront appelés aux urnes les 22 avril et 6 mai pour l'élection présidentielle, les 10 et 17 juin pour les élections législatives.

Ouverture des bureaux de vote : de 8h à 18h

Rentrée scolaire 2012-2013 : inscrivez votre enfant !

Pour l'année scolaire 2012-2013, l'inscription des enfants domiciliés à Compiègne doit être effectuée auprès du service de la vie scolaire de la Ville de Compiègne.

Une permanence est assurée dès à présent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h au 1er étage de l'hôtel de ville - bureau 112.

Les personnes concernées devront se munir du livret de famille et d'une quittance de loyer ou d'une facture (EDF, téléphone...) de moins de trois mois. Pour les inscriptions hors périmètre scolaire, il convient d'adresser un courrier à Monsieur le Maire de Compiègne ou au maire-adjoint délégué à l'Enseignement et à la Formation. Pour une première demande de dérogation au périmètre scolaire, indiquer l'adresse des parents, les nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant, l'école souhaitée et le motif.

La dérogation ne vaut pas inscription. Les enfants du périmètre scolaire étant prioritaires, les demandes de dérogation sont sur liste d'attente.

Les centres aérés ouverts du 23 avril au 4 mai

Du 23 avril au 4 mai inclus, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6 /16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Hammel (3/5ans) : école maternelle rond-point de la Victoire
- Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire.

Les enfants y seront accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une préinscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 118). Pour cette préinscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocataire (CAFO) et du livret de famille.

Rens. au 03 44 40 72 85.

Opération Jobs d'été

Le Bureau Information Jeunesse de Compiègne renouvelle l'opération Jobs d'été, celle-ci aura lieu le jeudi 26 avril.

Le but de cette manifestation est d'aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emplois, de leur permettre de connaître les lieux et secteurs qui embauchent et de proposer des offres locales, nationales et internationales. Les jeunes auront accès à de nombreuses informations pratiques et des listes de sites Internet pour élargir leur recherche.

Ils pourront notamment :

• Consulter la base de données d'offres de jobs dans de nombreux secteurs : tourisme,

animation, sports, services, aide à la personne, commerce et vente, agriculture,...

- Obtenir des conseils pour la réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation
- Avoir accès à la liste des meilleurs sites de jobs d'été

A la suite du forum, les offres d'emploi resteront consultables au BIJ de Compiègne. Le forum sera ouvert de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h dans les locaux du BIJ, square Pierre Desbordes, 105bis rue Saint-Joseph, tél. 03 44 20 71 09

Enquêtes auprès des ménages

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise jusqu'au 14 avril une enquête sur le cadre de vie et la sécurité. Quelques ménages compiégnois seront sollicités.

Véronique Desmarest, enquêtrice de l'Insee chargée de les interroger, sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Une autre enquête sur les loyers et les

charges sera réalisée du 28 mars au 21 avril. Madame Bouju, enquêtrice de l'INSEE, prendra également contact avec certains ménages de Compiègne.

Les ménages concernés par ces deux enquêtes seront prévenus individuellement par lettre. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles

Attention, il ne s'agit en aucun cas d'une information "Ville de Compiègne"



Le prospectus "Numéros pratiques 2012" ci-dessus a été récemment distribué dans les boîtes aux lettres des Compiégnois. La Ville de Compiègne vous informe que ce document n'émane nullement des services municipaux même si sa conception fait pen-

ser à un imprimé officiel, numéro du département de l'Oise et numéro de téléphone de la mairie y figurant en gros caractères.

Recommandations: La plupart des numéros de téléphone au verso de ce document correspondent à des entreprises situées à Paris ou dans la région parisienne. Avant de vous engager auprès de ces professionnels, il vous est recommandé de les mettre en concurrence avec des entreprises locales afin d'éviter notamment des frais de déplacements qui pourraient se révéler exorbitants

Nous vous rappelons également que les devis proposés doivent être **réalisés gratuitement.**

Hôpital Saint-Joseph : appel à souvenirs



Les Archives municipales de Compiègne préparent, à l'initiative d'un jeune cher-

cheur, Robert Blaizeau, une exposition sur l'histoire de l'Hôpital Saint-Joseph.

Pour nourrir cette exposition, les Archives recherchent tout témoignage, souvenir, document, photo, objet rappelant cet établissement qui fut d'abord une maison particulière (Maison Mulot) avant d'être un pensionnat de jeunes filles puis un hôpital.

Merci de vous adresser aux Archives de la Ville :

archives.municipales@mairie-compiegne.fr, tél. 03 44 86 28 10. ■

BRÈVES

Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 11 avril de 14h à 19h et le samedi 28 avril de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Prélèvements en plasma : le deuxième mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h et de 14h à 16h sur rendez-vous, dans la salle 4 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.

Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16 anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

Réunion publique

Mercredi 18 avril à 20h45, une réunion publique est organisée aux salles Saint-Nicolas pour présenter à la population, aux associations, aux conseillers municipaux, les grandes lignes du projet de Schéma de Cohérence Territorial tel qu'il sera soumis au Conseil d'Agglomération en prévision de l'enquête publique ; cette réunion sera également un temps d'échange sur les grands projets qui constitueront l'horizon du territoire de l'ARC pour 2025.

Armée de l'air

L'armée de l'air offre, au travers du recrutement des militaires la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle. Rens. auprès de la Base aérienne 110 - BIR/section recrutement -60314 Creil cédex - tél. 03 44 28 70 91 ou auprès du Chargé de mission, Roger Courcier, qui assure des permanences à l'Espace du Puy du Roy (salle A), 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne, les 1er et 3èrre mercredis de chaque mois, de 17h à 18h.

Forum pour l'emploi

L'association Le Sourire d'un enfant illumine le monde ne pourra pas organiser de forum pour l'emploi comme habituellement en avril, le centre de rencontres de la Victoire n'étant pas disponible à cette période. En revanche, celui de novembre est maintenu, il aura lieu le 22 novembre 2012.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit 10, place du Général de Gaulle sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03 44 09 12 19. ■

COMPIÈGNE NOTRE VILLE - AVRIL 2012 ■

EVENEMENT

Premières journées du livre sportif, les 13 et 14 avril

Les premières journées du livre sportif sont le fruit d'une rencontre entre la Ville de Compiègne, la Librairie des Signes et l'Office des sports.



L'objectif de ces journées est de réunir un public large et de partager le goût de la lecture et du sport, autour de quelques personnalités du sport ayant publié un livre technique, un témoignage ou encore un essai.

Dans le cloître de la bibliothèque Saint-Corneille, des rencontres, des dédicaces, des débats permettront aux lecteurs de rencontrer et d'échanger avec les sportifsécrivains

Les invités des Journées du livre sportif

• Jean-Claude Bouttier

Considéré comme le meilleur boxeur en Europe chez les poids moyens au début des années 1970, il devient champion d'Europe en battant aux points, en quinze rounds l'Italo-Argentin Carlo Duran, au stade Roland-Garros à Paris devant près de quatorze mille spectateurs.

Jean-Claude Bouttier frôla par deux fois le titre mondial en face d'un adversaire exceptionnel, l'Argentin Carlos Monzon, terreur des rings. Jean-Claude Bouttier et Bruno Vigoureux, viennent de publier *Poing Final*, Solar, 2011 (Présence sous réserve d'obligations professionnelles)

• Thierry Roland

L'homme qui a commenté 7 Coupes du Monde et 1300 matchs est intarissable sur le football.

Lors d'une discussion autour de l'Euro 2012, Thierry Roland répondra aux questions du public.

Il vient de publier *Les Grandes Années du Football. Les années 70.*

• Poupard et Béka

Dessinateurs de bande dessinée. Les Rugbymen – Editions Bamboo

Après un passage chez Vents d'Ouest, Poupard rejoint en 2002 Bamboo Edition où il se lance en 2005 dans l'aventure des Rugbymen aux côtés de Béka.

Son attirance pour le rugby remonte à son enfance : "Quand j'allais voir ma grand-mère le samedi après-midi, elle était scotchée devant sa télé noir et blanc pour le tournoi des 5 nations. J'étais fasciné

par ce petit bout de femme admirative du rugby et ces gaillards tout cassés qu'elle trouvait beaux !".

Steve Savidan

Ancien joueur professionnel, Steve Savidan a joué à Caen, Valenciennes et Beauvais. Il compte une sélection en équipe de France. Lors d'un projet de transfert à Monaco, des tests médicaux ont révélé une anomalie cardiaque qu'il l'a conduit à stopper net sa carrière.

Il raconte sa carrière dans *Une balle en plein cœur*, Editions du Rocher.

- Vendredi 13 avril à partir de 19h Discussions autour du football et de l'Euro 2012 avec Thierry Roland
- Samedi 14 avril de 10 h à 18 h Rencontres avec les invités – Dédicaces

Entrée libre Bibliothèque Saint-Corneille à Compiègne

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20 Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne

www.compiegne.fr





